N° 112 JUILLET 2005

P.P. 1052 Le Mont

Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffe municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont

AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

Fête du 1er août

Le programme de la fête du 1er août figure dans ce numéro des 4 Coins du Mont. Vous remarquerez une innovation par rapport aux années précédentes. A l'initiative de la Société de Développement du Mont, il y aura, outre le traditionnel feu sur la place du Châtaignier, un feu d'artifice. La Municipalité, qui soutient financièrement cette initiative, espère qu'elle contribuera à rendre cette manifestation patriotique encore plus attractive, car nous avons remarqué ces dernières années une diminution du nombre de participants à cette fête.

Sans vraiment faire une enquête sur les causes de ce recul du nombre des participants, nous avons constaté que cela est en partie dû à la manière anarchique dont certains font partir leurs fusées et autres feux de bengale. Il y a même eu des accidents, heureusement sans grande gravité. Depuis quelques années, les organisateurs de la manifestation donnent régulièrement des consignes de prudence et mettent à disposition du public des emplacements et des installations pour faire partir les fusées et autres feux d'artifice. Il est impératif de respecter ces consignes de prudence et d'utiliser ces installations afin d'éviter tout accident. Seul le respect de ces recommandations évitera à la Municipalité d'interdire au public de faire partir des fusées et autres pétards à cause de quelques indisciplinés.

Rénovation du «Simplon»

Vous vous souvenez certainement que la chaudière de ce magnifique bateau à vapeur a explosé, heureusement sans faire de victimes, mais que cela a causé de gros dégâts à cette unité de la Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman. Une souscription publique a été organisée auprès des particuliers et des collectivités afin de financer la remise en état de ce bateau. A l'instar de nombreuses communes, la nôtre a versé une contribution financière pour la restauration de cette unité. En contrepartie de ce don nous avons reçu un abonnement au porteur valable un an, que les habitants de la commune peuvent réserver pour une journée pour le prix de **Fr. 25.–**. Cet abonnement permet de voyager durant toute la journée sur les bateaux de la CGN en service horaire. La carte journalière qui confère les mêmes droits, coute **Fr. 55.–** en 2e classe. Cet abonnement sera disponible à la réception de l'Administration communale à partir du mardi 2 août. Avant de venir le chercher assurez-vous par téléphone qu'il est disponible le jour où vous souhaitez l'utiliser. Il suffit de prendre contact avec notre Service des locations (tél.: 021 651 91 91), le matin uniquement.

Concours hippiques

Durant la belle saison, on voit souvent des panneaux indicateurs temporaires de couleur orange avec la mention «concours hippique» posés aux principales intersections routières de la Commune. En suivant ces écriteaux, on arrive aux Planches, plus exactement au chemin des Buchilles où se trouve le manège du Mont-sur-Lausanne, propriété de la famille Berger. Des concours hippiques de haut niveau, dont des manches d'épreuves nationales de saut sont organisés dans l'enceinte de ce manège.

Ces concours sont ouverts au public et tout un chacun peut y assister. Il y a des places assises pour les spectateurs ainsi que des possibilités de se restaurer sur place.

Les 3 et 4 septembre prochain se disputera la Coupe suisse poney et libre, à laquelle prendront part de jeunes cavaliers de haut niveau. Que tous ceux que cela intéresse se rendent nombreux ces deux jours au Manège du Mont.

Naturalisations facilitées

La Constitution vaudoise du 14 avril 2003, prévoit des procédures de naturalisation facilitées pour les jeunes de la 2e génération et pour ceux nés en Suisse. Tenant compte de cette disposition, le Grand Conseil a adopté une nouvelle loi sur le droit de cité vaudois, qui est entrée en vigueur le 1er mai 2005.

Les jeunes de la 2e génération, âgés de 14 à 24 ans doivent remplir les conditions suivantes:

- Avoir accompli 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse (cursus officiel);
- Avoir résidé en Suisse depuis la fin de la scolarité obligatoire, jusqu'à la demande;
- Résider ou avoir résidé 2 ans au moins dans le Canton de Vaud;
- Que l'un de ses parents soit ou ait été titulaire d'une autorisation de séjour ou d'établissement ou d'un autre droit de séjour durable en Suisse;
- Les autres conditions sont identiques à celles énoncées pour la naturalisation ordinaire.

Dispositions transitoires:

- Les personnes âgées de plus de 24 ans mais qui remplissent les conditions de la naturalisation facilitée des jeunes de la 2e génération peuvent bénéficier de cette procédure dans les 5 ans suivant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale, soit jusqu'au 30 avril 2010.
- Quant aux étrangers nés en Suisse et y ayant résidé sans interruption, ils doivent satisfaire aux conditions suivantes:
- Résider ou avoir résidé 2 ans au moins dans le canton de Vaud;
- Remplir la durée de résidence fédérale de 12 ans;
- Satisfaire aux autres conditions, identiques à celles énoncées pour la naturalisation ordinaire.
- Si vous désirez obtenir la nationalité Suisse et que vous remplissez les conditions pour une naturalisation facilitée, vous pouvez vous renseigner auprès de Madame Freymond, au Greffe municipal.

Daniel Grosclaude
Syndic

Municipalité

Bois de feu

Les personnes encore intéressées par du bois de feu sont invitées à s'inscrire auprès de l'Administration communale au N° de tél. 021 651 91 91 jusqu'au 22 août 2005.

Prix par stère :

Hêtre Fr. 75. –

Les stères de bois livrés ou pris en forêt sont en bûches d'un mètre de long, cerclés en ballots.

Transports scolaires

La Poste a décidé d'agir en vue d'améliorer la sécurité des écoliers dans ses bus scolaires. Bien que la législation autorise encore l'usage de minibus à banquettes non sécurisées pour le transport des écoliers, la Poste va acquérir uniquement des véhicules équipés de sièges individuels installés dans le sens de la marche et dotés de ceintures de sécurité. Les minibus à banquettes encore en exploitation devront être transformés ou remplacés au plus tard d'ici à fin 2005.

Un délai de six mois est nécessaire pour leur acquisition. La commande a été passée en octobre 2004 et la mise en service des nouveaux véhicules aura lieu progressivement dès la rentrée d'août 2005. En effet, la Poste ne nous garantit pas la livraison de tous les nouveaux bus au début de l'année scolaire.

En raison de la perte de place occasionnée par la nouvelle disposition intérieure, un bus supplémentaire est nécessaire. Il sera possible de transporter au maximum 20 enfants au lieu de 30 auparavant.

En principe, sauf demande particulière, les élèves de 7-9 ne seront plus transportés.

Le coût de l'abonnement, inchangé depuis 1984, sera dorénavant de Fr. 210.– + TVA pour les élèves du CYP 1 et 2 et du CYT. Les élèves du CIN voyagent gratuitement.

Réfectoire scolaire.
Réouverture le lundi 29 août 2005.

Nos Jubilaires

Noces d'Or

Vendredi 10 juin, M. Jean-Claude Noverraz, municipal, accompagné du soussigné, se rendait au domicile de **Mme et M. Ruth et Fritz Schlup-Bosshard** pour leur présenter les félicitations et les vœux de la Municipalité à l'occasion de leur **50e anniversaire de mariage**, mariage célébré à Lausanne, le 12 juin 1955.

Évoquons brièvement la carrière de M. Fritz Schlup, architecte, qui effectue sa scolarité à Berne puis entreprend un apprentissage, au printemps 1945, suivi de l'école de recrue, en qualité d'artilleur, au cours de l'année 1949. Établi comme architecte associé, à Lausanne, il prend domicile au Mont, dès 1964. Après un relativement bref séjour à Belmont, la famille réintègre Le Mont, à la route de Lausanne, courant 1979, une partie des locaux étant utilisée pour l'installation du bureau d'architecture. A ce propos, notons encore que dès l'année 2000, le Bureau a été repris par M. Tobias Schlup, toujours secondé par son père. En effet, Fritz Schlup a bien voulu prendre sa retraite, mais demeurant passionné par son travail d'architecte, il en a fait son hobby et c'est volontiers qu'on le retrouve quasi quotidiennement, au Bureau !

Pour sa part, Mme Ruth Schlup, qui a, dès la création du Bureau, collaboré et assumé les tâches administratives, trouve un réel délassement dans la pratique d'une activité musicale, le violoncelle ayant particulièrement retenu ses faveurs.

Mme et M. Schlup, qui ont élevé cinq enfants, apprécient maintenant d'être bien entourés au sein d'une grande et belle famille qui compte 11 petits-enfants et une arrière-petite-fille.

Nous tenons à remercier très vivement Mme et M. Schlup de leur accueil et de ces agréables moments passés en leur compagnie ; nous ne pouvons que leur réitérer nos félicitations et leur souhaiter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à partager en leur demeure de la route de Lausanne.

C. Frioud
Secrétaire mcpl

90e Anniversaire

C'est entourée de ses neveux et nièce que **Mme Marguerite Hunziker**, née le 30 mai 1915, fêtait son **90e anniversaire** à l'EMS Institution de Béthanie où elle réside depuis 1999, en ayant gardé son domicile légal au Mont-sur-Lausanne, au Ch. de la Côte-à-Deux-Sous, après avoir été domiciliée au ch. de la Marjolatte.

MM. André Guex, municipal, et C. Frioud, secrétaire, ont effectué le déplacement pour lui présenter les vœux et félicitations des Autorités communales à l'occasion de ce bel anniversaire. De caractère enjoué, Marguerite Hunziker qui fut courtepointière, à l'époque du magasin lausannois « les Nouveautés » sait apprécier la nature, la vue sur le lac ou sur un jardin, n'a pas perdu de son humour, quand bien même la vie ne l'a pas épargnée, ayant été confrontée à la douleur de l'absence.

Nous tenons sincèrement à lui réitérer nos félicitations en lui souhaitant de

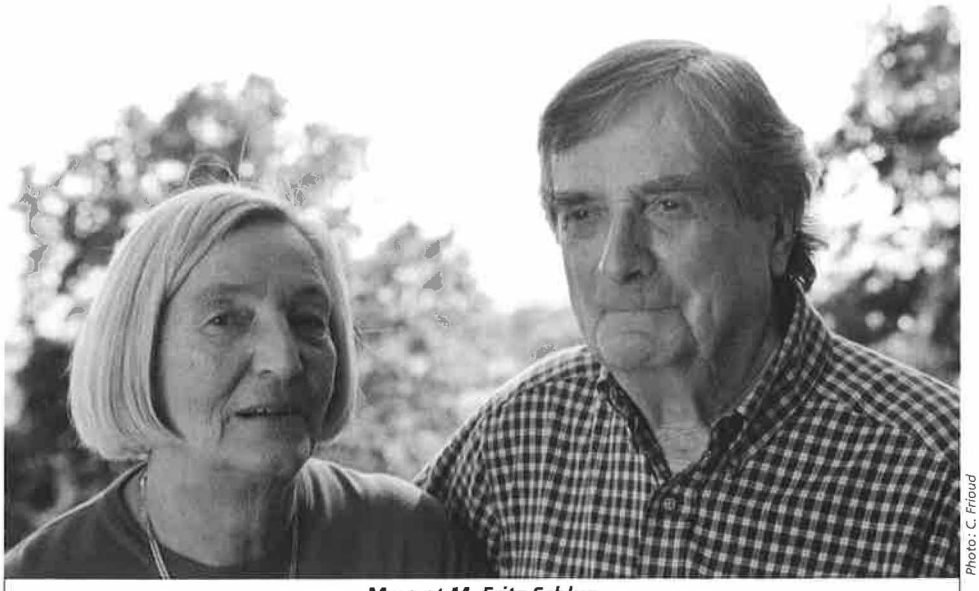

Photo : C. Frioud

Mme et M. Fritz Schlup

Photo : C. Frioud

Mme Hunziker

partager encore de paisibles journées, entourée de sa famille, des pensionnaires et du personnel de l'EMS Béthanie.

C. Frioud
Secrétaire mcpl

De nos institutions

Paroisse du Mont

Fondation pour un deuxième logement pastoral au Mont

Le 21 juin le Conseil de fondation a approuvé les comptes 2004, après contrôle par les vérificateurs désignés. Il désire exprimer sa gratitude à toutes les et ceux qui ont permis, par un prêt sans intérêt, l'achat de cette villa qui répond à tous les besoins de la paroisse.

A l'heure où l'Etat se propose de vendre 17 cures nous avons suivi le mouvement inverse dans une commune en pleine expansion, merci à tous les paroissiens qui nous ont permis d'effectuer cette acquisition importante.

Depuis que les JP possèdent un local à la Valleyre 59 les participants vont en augmentant chaque mois. Nous nous réjouissons avec eux des résultats extrêmement positifs de leur action et nous nous félicitons d'avoir eu l'audace de leur fournir ces lieux qui leur conviennent à merveille.

terme du 3e exercice comptable complet, le Conseil se réjouit d'avoir pu rembourser à nouveau 6 parts en 2004. De plus il exprime ses remerciements aux deux personnes qui ont abandonné chacune Fr. 500.– au profit de la Fondation. Il nous reste encore 217 parts et demie à rembourser.

Le Conseil tient aussi à remercier la Fondation des constructions paroissiales pour une remise de dette de Fr. 1600.–

Pierre Giorgis
Président

Cours Alphalive au Mont

La Paroisse du Mont est fière de vous informer qu'elle fera partie des 150 cours ALPHALIVE déjà annoncés en Suisse Romande (plus de 500 dans toute la Suisse). Vous recevrez par la poste une invitation pour une soirée qui présente les cours Alphalive et qui vous permettra de découvrir ce que plus de 6'000'000 de personnes, oui, vous avez bien lu, plus de 6 millions de personnes dans le monde ont déjà découvert et vécu dans ces soirées. Alors pourquoi pas vous ?

Cette année, nous avons réservé la grande salle du Petit-Mont pour pouvoir accueillir encore plus de personnes que l'an dernier. Le premier thème est : Le christianisme ; une religion fausse, ennuyeuse et démodée... Vous vous posez des questions, vous avez envie d'en savoir plus sur la foi chrétienne ? Ces soirées sont pour tous et ouvertes à tous. Ferez-vous partie de nos invités du **9 septembre 2005** ?

Le repas est à 19 h 00, il est gratuit et comme l'indique l'invitation, il n'est pas nécessaire de vous inscrire, alors venez et si vous avez aimé, vous reviendrez la semaine suivante.

Trois cours sont proposés :

- Alphajeunes (env. 14 à 22 ans) le 9 septembre à 19 h 00 à la Maison de Paroisse, ensuite tous les vendredis soir (19 h 00 à 21 h 45)
- Alphalive le matin (avec garderie) le 9 septembre à 9 h 00 à la Maison de Paroisse, avec un super petit-déjeuner, ensuite tous les mardis matin (9 h 00 à 11 h 00).
- Alphalive le soir, le 9 septembre à 19 h 00 à la Grande Salle du Petit-Mont, ensuite tous les mercredis soir, à la maison de paroisse (19 h 00 à 21 h 45).

Toutes les rencontres sont gratuites. Pour ceux qui le veulent, ils peuvent participer aux frais de repas.

Pour tous renseignements supplémentaires :

AlphaJeunes :
Florine Henny, tél. 021 652 74 20
AlphaMatin :
Jacky Sauvain, tél. 021 653 75 88
AlphaSoir : Secrétariat paroissial,
le matin tél. 021 652 92 80 ou
Chantal Hoegger, tél. 021 652 92 19

Pour la Paroisse
Chantal Hoegger-Romy

Terre Nouvelle

Reconnaître la DIGNITE HUMAINE de l'autre ou ne pas la reconnaître.

Tel est le thème autour duquel cinq invités de qualité vont échanger expériences et convictions lors d'un évènement Terre Nouvelle régional du 10 septembre au Mont.

Samedi 10 septembre 2005 de 16 heures à 21 heures à la grande salle du Mont :

16 h 00 musique et danse du Burundi
16 h 45 ateliers pour les enfants et les jeunes (chants du monde, mime, dessin), garderie pour les tout-petits
17 h 00 forum avec cinq invités d'origines diverses
18 h 30 production des enfants et des jeunes
19 h 00 cuisines du monde (Cameroun, Vietnam, Erythrée, Burundi, Suisse), stand TerrEspoir
20 h 30 clôture avec gospel

A la question « Terre Nouvelle, Terre de Dignité » la manifestation du 10 septembre propose une réponse vivante et riche de la diversité des invités, et de tous ceux, toutes celles qui, seuls, avec des amis ou en famille, y prendront part. Alors à vos agendas pour réserver cet après-midi festif.

Pour l'équipe d'organisation et les groupes Terre Nouvelle.

Daniel Bovey

Au service de la population

Pour vous Mesdames

Si vous avez envie de bouger afin de maintenir ou retrouver la forme, de vous sentir bien dans votre corps ;

Si vous désirez améliorer votre mémoire, votre puissance de concentration et la coordination de vos mouvements ;

Si vous vous souciez de fortifier votre colonne vertébrale, votre équilibre et vos réflexes ;

en groupe, en musique et en amitié, alors **la Méthode Margaret Morris** est pour vous.

Au Mont, un cours du matin et un cours du soir vous sont proposés, et Huguette Boss, au 021 312 17 90, vous donne volontiers de plus amples renseignements.

Leçon d'initiation à la Méthode Feldenkrais

Reprise des cours au collège du Grand Mont lundi 5 septembre à 18 h 00. Si vous ne connaissez pas la méthode, venez participer à une leçon découverte, sans engagement. Ouvert à tous, quelque soit votre condition physique.

Vous retrouverez de l'aisance dans vos mouvements, du plaisir à bouger, sans force inutile. Les mouvements proposés sont doux et chacun les fait à son rythme. Peu à peu vous apprendrez à éliminer les crispations inutiles et à retrouver de la fluidité dans vos gestes

quotidiens, comme marcher, se lever, se pencher...

Habillez-vous confortablement et chaudement. Prenez avec vous une couverture ou un tapis de gymnastique pour vous mettre au sol, et rejoignez-nous pour un essai.

Pour tous renseignements:

Christine Barbey
Tél. 021 728 18 42 ou 079 792 52 20

Le Nordic Walking

Le Nordic Walking est un dérivé du ski de fond venant des pays scandinaves. Été comme hiver, quelque soit la nature du chemin emprunté, le Nordic Walking est un sport accessible à tous, alliant aventure pédestre et optimisation de la condition physique.

La marche et le jogging sollicitent surtout les membres inférieurs, la Marche nordique se pratiquant avec des bâtons permet, de par son mouvement complet, une activation des chaînes musculaires et articulaires de l'ensemble du corps.

Ainsi le travail des bras, des pectoraux, des épaules, du cou et des muscles fessiers, complète avantageusement un exercice physique qui se veut efficace et très ludique.

Un exceptionnel confort de marche

L'utilisation des bâtons entraîne:

- Une meilleure répartition des charges du corps permettant ainsi une réduction significative des pressions sur les chevilles, les genoux et les hanches.
- Une amélioration importante de l'équilibre général, quelque soit la nature du terrain ou des difficultés que l'on rencontre.
- Un confort indéniable, pour les marcheurs ayant des problèmes articulaires et ayant une surcharge pondérale ou pour les personnes opérées des genoux et des hanches.
- Une augmentation significative de la vitesse de marche obtenue par un allongement de la foulée. La poussée est plus importante que dans la marche traditionnelle car elle se fait sur les jambes et sur les bras grâce aux bâtons.

Un nouveau cours de 10 leçons pour les débutants commencera au Chalet-à-Gobet le vendredi matin 26 août à 9h30. Des cours « de rencontre » pour les personnes pratiquant déjà cette activité sont prévus le mardi et vendredi après-midi à 14h00.

Corinne Terrettaz
Ch. du Tessin 12 A
021 653 61 59
079 364 40 15

Cours de poterie au collège de Coppoz

Nouveau !!!

Ces cours qui s'adressent aux jeunes de 8 à 16 ans seront donnés par groupe de 7 à 10 participants, le mardi après l'école, dès le 6 septembre 2005.

Renseignements et inscriptions:

Martine Seymour
Tél.: 021 652 01 67
Fax: 021 652 81 45

APE Association des parents d'élèves

En pleine période de vacances scolaires, nous voici déjà en train de vous parler de la prochaine rentrée ! Le temps file et nos premiers rendez-vous auront lieu à la fin septembre déjà.

Nous ne manquerons pas de marquer, le 22 septembre, la journée internationale « à pied à l'école »; plusieurs parcours « Pédibus » permettront ce matin-là aux enfants de rejoindre leur école (sauf le Mottier) à pied; et pour les récompenser de leurs efforts, les élèves recevront un goûter à la récréation.

Rappelons que le but de cette journée est de sensibiliser les enfants et les parents aux avantages de la marche à pied, bénéfique tant pour notre santé que pour l'environnement. De plus, le Pédibus est, pour les plus jeunes élèves, un moyen de transport sûr, solidaire et très convivial. Chacun(e) est invité(e) à participer à cette manifestation.

Autres dates à retenir: celles des cours de français donnés par Mme Françoise Burnier Oboni, enseignante en 1re et 2e année primaire à Morrens; ils sont destinés aux parents des enfants fréquentant l'école enfantine ou le premier cycle primaire. Ils auront lieu le jeudi 29 septembre et le mardi 4 octobre, de 20h00 à 21h30, dans la classe de Mme Burnier Oboni, dans le Collège de la Marionnaz à Morrens. La première soirée sera consacrée à l'entrée dans la lecture (présentation de la nouvelle méthode de lecture adoptée par l'Établissement scolaire du Mont et environs); le deuxième soir, ce sont les apprentissages de la grammaire, de la conjugaison (dès la 2P), de l'orthographe et du vocabulaire qui seront expliqués aux parents.

Nous terminons en vous donnant d'ores et déjà les dates de notre vente de matériel d'hiver et d'articles de sport (nouvelle formule): récolte le mardi 4 octobre de 15h00 à 18h00 et vente le mercredi 5 octobre de 9h30 à 11h00 et de 15h00 à 17h00.

Tous les détails dans un prochain numéro.

Très belle fin d'été à toutes et à tous.

Pour le comité
A. Zimmermann

Le conseil du vétérinaire

Qu'est-ce que la « biorésonance » ?

Il s'agit d'un procédé de diagnostic et de thérapie particulier, fondé sur les dernières découvertes en biophysique.

Toute substance, y compris chaque cellule, chaque partie du corps ainsi que les virus, les bactéries, les pollens, etc. émettent de l'énergie. Chacune possède une longueur d'onde ou une fréquence typique, avec une caractéristique complètement individuelle. On l'appelle modèle de fréquence.

Un corps ne peut fonctionner et se réguler uniquement parce qu'il possède un système de communication qui permet l'échange d'informations entre les cellules. Cet échange se fait à des fréquences déterminées.

Dans un corps sain, il a lieu sans difficulté. Par contre, lorsque des substances nocives (des toxiques, des virus, des bactéries, etc.) ou des irradiations agissent sur le corps, cela peut perturber la communication entre les cellules.

L'accumulation de ces charges finit par submerger l'organisme.

C'est alors que se manifesteront différents symptômes, d'abord sous forme de malaises indéfinis, de fatigue chronique et plus tard, de maladies organiques.

L'appareil de biorésonance permet d'enregistrer le modèle de fréquence typique d'une substance et de constater son effet sur le corps. Ce processus a l'avantage d'être très rapide et complètement indolore. Il est ainsi possible de découvrir la présence d'une intolérance, d'une faiblesse organique particulière ou si des substances toxiques ont un effet négatif sur le corps.

La thérapie avec l'appareil de biorésonance, également indolore, a pour but de réduire les facteurs responsables de la maladie et ainsi de réactiver la communication dans le corps. Cette thérapie, utilisée avec succès en médecine humaine depuis 25 ans, est également efficace en médecine vétérinaire.

Dr L. Walter

Jumelage Le Mont – Samedan

1er et 2 octobre 2005

Depuis 3 ans, notre Commune est jumelée avec Samedan, village grisonnais situé dans la Haute-Engadine.

La troisième rencontre entre les Autorités et les habitants des deux communes aura lieu le week-end des 1er et 2 octobre 2005 au Mont-sur-Lausanne.

Le programme sera le suivant:

Samedi dès 12 heures:

- Arrivée du car de Samedan; Repas et partie officielle à la grande salle du Petit-Mont;
- Prise des logements de nos hôtes;
- 17h30 départ en car pour Aran-sur-Villette pour une dégustation chez un vigneron, puis déplacement à la Fête des vendanges de Lutry. Repas et soirée libres. Retour prévu vers minuit.

Dimanche à 10h30:

- Départ pour Sauvabelin, visite et ascension de la Tour, suivie d'un repas à l'Auberge du Lac de Sauvabelin.
- Dès lors, la population montaine est cordialement invitée à prendre part à la cérémonie officielle, au repas et concerts du samedi midi.

Pour nous permettre de vous accueillir et de vous servir, nous vous prions de bien vouloir compléter le bulletin d'inscription ci-dessous.

BULLETIN DE COMMANDE

(Prière d'écrire en caractères d'imprimerie)

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

N° Postal: ..... Localité: .....

Numéro de téléphone: .....

Commande: ..... bon (s) de repas adultes à Fr. 25.–

..... bon (s) de repas enfant à Fr. 10.– (jusqu'à 14 ans)

Pour le repas de samedi 1er octobre à midi

Bulletin de commande à retourner d'ici au **31 août 2005** à La Bourse communale, Rte de Lausanne 16, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, ou par fax au 021 651 91 92.

Les bons de repas seront à retirer et à payer à la Bourse de l'Administration communale, la semaine du 12 au 16 septembre 2005 pendant les heures d'ouverture (le lundi jusqu'à 18h30).

Nos sociétés

Ordre de la Poêle

Vous aimez faire de la bonne cuisine ?

Alors venez nous rejoindre à notre club « L'Ordre de la Poêle » une fois par mois, le premier jeudi, à notre local au Châtaignier. Notre but est de développer chez les hommes, les connaissances et le goût de la bonne cuisine.

Nous vous accueillons avec plaisir.

Pour tous renseignements :

Pierre Serex, président
Tel : 021 653 92 82

Société de Développement

Ce journal communal manque parfois de pages pour vous informer de toutes les belles fêtes et autres joyeusetés qui animent notre village...

Des animations qui se suivent et qui sont le plus souvent organisées par les Sociétés locales.

Des places ou des rues qui se transforment en marché, en grande salle à manger, en lieux de discours, de concerts ou de cortèges. Des places de sports qui nous font vibrer, hurler de joie ou de déception.

Le collège du Mottier qui s'enveloppe d'une immense robe blanche et qui remplit la mémoire qui ne sera pas oubliée par les enfants pour l'éternité.

De l'évasion à côté de chez nous qui mélange les générations.

On sort les tire-bouchons, on boit le verre de l'amitié.

Il y a le plaisir des rencontres, on appelle son voisin par son prénom alors que l'on ne connaissait que son nom. Certaines nuits sont plus courtes... normal, le soleil se couche tard lui aussi.

Le 1er août, à 19 heures, le FC Le Mont jouera un match amical contre le FC Lausanne Sport. Ce n'est pas rien comme évènement !

Puis, après le cortège aux flambeaux et la cérémonie officielle avec le discours de Mme Catherine Roulet, députée au Grand Conseil Vaudois, ce sont les enfants qui allumeront le feu... et clou de cette soirée : un feu d'artifice !

Le lendemain, nous vous attendons tous à la Torrée pour déguster les délicieux saucissons.

Après les vacances... ça continue et l'automne ne sera pas en reste ! Avec toujours l'envie de continuer, de recommencer. Lisez les annonces dans ce journal, vous verrez. Et nous espérons que vous y serez !

60e anniversaire de la Société de Développement

Tout Le Mont rit : jour J - 8 mois !

Pour le Comité
Stéphane Allaz

Sortie Champis !

A vos paniers !

La contrôleuse officielle des champignons pour la Commune du Mont, Mme Véronique Niklas-Lyon et la Société de Développement, organisent une sortie « champignons » et cela le dimanche 25 septembre 2005.

Lieu et heure de rendez-vous :

Manège du Mont au Ch. des Buchilles, à 9 heures.

Programme :

Cueillette commentée jusqu'à 12 heures environ en forêt ;

Au Manège, contrôle des récoltes, informations, connaissances des variétés ;

Repas : Tagliatelles aux champignons, salade et dessert. Boissons en vente sur place.

Prix :

Avec repas : Fr. 15.– par adulte. Enfant jusqu'à 16 ans, gratuit

Sans repas : Fr. 5.– par adulte.

La sortie a lieu par n'importe quel temps. Prévoir de bonnes chaussures.

N'oubliez pas votre panier !

Renseignement :

Véronique Niklas-Lyon, tél. 021 653 43 93
Stéphane Allaz, tél. 079 735 40 46

Inscription à la sortie « champignons »

Nom : .....

Prénom : .....

Nbre d'adultes : .....

Nbre d'enfants : .....

Avec repas ❑

Sans repas ❑

A retourner jusqu'au 10 septembre à : **Mme Véronique Niklas-Lyon**
Rte du Grand-Mont 19
1052 Le Mont

Pétanque du Mont

Voilà 5 ans que notre boulodrome est opérationnel. Pour fêter cette date nous avons décidé d'organiser un tournoi sur invitation à toutes les Sociétés locales du Mont. Notre choix s'est porté sur le week-end du Jeûne, soit le vendredi soir 16 septembre 2005.

Programme :

- Tournoi en triplette (trois personnes par équipe)
- RDV à 18 h 30, début des jeux à 19 h 00, fin des jeux vers 23 h 00
- **Finance :** gratuit
- **Planche de prix :** coupes aux 3 meilleures équipes

Possibilité de vous restaurer avec saucisses et raclettes.

Inscriptions

- Les Sociétés du Mont ont toutes reçu un courrier concernant cette manifestation, prière de contacter vos comités respectifs pour vous inscrire.
- Délai, mercredi 24 août 2005 en mentionnant le nom de votre Société ainsi que le nom et n° de tél. du responsable d'équipe, par fax au 021 653 09 75 ou par mail à :

petanquelemont@grazcharpente.ch

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de cette manifestation qui se déroulera dans la bonne humeur.

Pour les cinq ans du boulodrome, une jolie récompense nous a été faite par les Juniors lors des Championnats Vaudois de Pétanque :

- **Yannick Leder** est Champion Vaudois.
- **Christophe Janin** s'est classé à la troisième place.

Yannick Leder et Christophe Janin

Un grand bravo à nos deux couronnés qui avaient déjà gagné la Coupe Vaudoise en 2004.

Comme vous avez pu le lire ci-dessus, la création du mouvement junior nous apporte de grandes satisfactions.

Vous êtes jeune, vous désirez faire un sport de précision et de concentration dans notre Commune, alors venez aussi vous faire plaisir, les entraînements se déroulent le mercredi après-midi et les concours ont lieu le samedi. Prenez contact avec notre entraîneur, Thierry Moisan au 079 540 90 88.

Le Comité

Tennis-Club Le Châtaignier

Interclubs 2005
Le TCC en Ligue nationale

Le championnat interclubs a livré ses derniers verdicts durant le week-end du 18 juin. 5 équipes défendaient les couleurs du club lors des compétitions organisées par Swisstennis. Après trois tours préliminaires et trois tours de promotion, l'équipe de 1re ligue Jeunes Séniors a réussi l'authentique exploit de monter en ligue nationale C, une grande première dans l'histoire de notre club. Félicitations à Laurent et son équipe qui ont su aller jusqu'au bout de l'objectif qu'ils s'étaient fixés en début de saison, en allant notamment gagner 5 à 4 à Monthey, dans un match dont le résultat a été indécis jusqu'aux derniers échanges. Grande performance également du côté des dames ...nes Séniors qui ont fêté une promotion méritée en 1re ligue.

Les filles B: Aurore, Marine, Morgane et Marie

Résultats des autres équipes:

1re ligue, décimée par l'absence de deux de ses meilleurs éléments, Alexis et Christophe, l'équipe, à l'effectif trop restreint, n'a pu éviter la relégation. Il faudra remettre le coeur à l'ouvrage, afin de retrouver, dès l'année prochaine, la place qui lui est due.

3e ligue, composée essentiellement de juniors encadrés de quelques joueurs d'expérience, cette équipe poursuit son apprentissage de la compétition et l'excellent esprit qui a régné durant les différents matchs nous permet tous les espoirs pour la saison prochaine.

1re ligue séniors, après un excellent tour préliminaire, l'équipe a échoué lors du premier tour de promotion face à l'impressionnante équipe de Martigny.

Du côté des juniors, 7 équipes ont participé au tour préliminaire des Interclubs Juniors. Honneur aux filles pour cette année, puisque 2 équipes, les filles B et C se sont qualifiées pour les finales vaudoises qui auront lieu après les vacances scolaires. La relève est bien là!

Cours juniors

Plus de cent juniors ont pris part, depuis mi-avril, aux cours dispensés par nos professeurs A. Bernard et A. Wantz, ainsi que nos moniteurs D. Hamidani et P. Roy. Chaque junior a pu donc bénéficier d'une heure hebdomadaire de leçon en groupe, voire plus.

Le traditionnel stage de rentrée, subventionné par le club, se déroulera durant la dernière semaine des vacances scolaires. Inscriptions au club-house.

Bon été à toutes et à tous.

G. Monney

Les filles C: Pauline, Stéphanie et Tess

Prochains journaux

Parutions	Articles
Fin septembre	5 septembre
Fin novembre	5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch

FÊTE NATIONALE

La Municipalité du Mont, la Société de Développement, la FSG Le Mont et le FC Le Mont

VOUS ATTENDENT AU CHÂTAIGNIER POUR CÉLÉBRER

LE 1ER AOÛT 2005

19h00	**MATCH DE FOOTBALL AMICAL** **FC Le Mont - FC Lausanne Sport** *(Challenge league)*
Dès 20h45	*Rassemblement sur le chemin du Châtaignier devant la ferme «la plaisance»*
21h00	***CORTÈGE AUX FLAMBEAUX*** ***COMPOSITION DU CORTÈGE:*** *Union Instrumentale - Police - Bannière communale - Autorités Population - Enfants avec flambeaux* ***PARCOURS:*** *Ch. du Châtaignier - Place du Châtaignier*
21h15	***CÉRÉMONIE OFFICIELLE:*** *Union Instrumentale* ***Allocution officielle par Mme Catherine Roulet,*** *Députée* *Message de l'Eglise* *Cantique suisse chanté par l'Assemblée*
22h30	*Feu d'artifice*

FEU TRADITIONNEL

Allumé par les enfants

FEU D'ARTIFICE

TORRÉE DU 2 AOÛT

Dès 19h30, dans la braise du feu du 1er août, seront cuits les délicieux saucissons vaudois, accompagnés de belles salades variées.

AMBIANCE BUVETTE

MUSIQUE

Votre Société de Développement